

Direction des ressources humaines

Service Santé au travail, prévention et
action sociale*Affaire suivie par*Thomas Constantin
Tél : 02 41 81 44 45
t.constantin@maine-et-loire.fr*Références*

L2026-AG-APDM

A.P.D.M.

10 MARS 2026

ARRIVÉE

Angers, le

05 MARS 2026

Madame la co-présidente de l'APDM
Christine Monneau
CS 94104
49941 Angers Cedex 9**Objet : assemblée générale reportée du 5 mars au 27 mai 2026**

Madame la co-présidente,

Suite à l'accord du directeur général des services, transmis par lettre du 30 janvier dernier, pour que les agents puissent assister sur leur temps de travail à l'assemblée générale ordinaire de l'association jeudi 5 mars, vous m'informez par mail du 27 février avoir reporté votre réunion au 27 mai prochain.

J'ai le plaisir de vous confirmer son accord pour cette nouvelle date, ainsi que la possibilité pour les agents participants de badger sur le site de la réunion s'ils ne regagnent pas leur poste de travail à l'issue de sa tenue.

Je vous saurais gré de transmettre la liste d'émargement des participants à l'unité SIRH / GITT de la DRH.

Je vous prie de croire, Madame la co-présidente, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la Présidente du Conseil départemental
et par délégation,
le directeur des ressources humaines


Bruno Jarry

Copie : unité SIRH